FORMATION SST
Sauveteur Secouriste du Travail

Public concerné

L'ensemble du personnel à partir de 18 ans

Prérequis : Aucun

Equivalences, passerelles : les titulaires du certificat de sauveteur secouriste du travail à jour dans leurs obligations de formation continue sont réputés détenir l'unité d'enseignement « Prévention et secours civiques de niveau 1 » (PSC1).

Accessibilité : Accessible pour les publics en situation de handicap (le formateur adapte sa pédagogie en fonction du handicap).

Renseignements pratiques

Durée : 14 heures (2 jours) en présentiel

Participations : 8 à 10 stagiaires

Certificat : Certificat SST

Actualisation : Tous les 24 mois

Moyens pédagogiques

Matériel : vidéoprojecteur, défibrillateur, valise pédagogique avec plan d'intervention INRS et mannequins d'entrainement, salle spacieuse, chaises…

Intervenant : **1 formateur SST SAPEUR-POMPIER** certifié par l'INRS

Evaluation : Certificative *(conforme à l'INRS)*

Validation : Participer à l'ensemble de la session, réaliser ou faire réaliser tous les gestes lors des phases d'apprentissage pratique. Mise en situation.

Planification

Intra-entreprise : Aux dates que vous souhaitez, dans vos locaux (prévoir une salle spacieuse pour les exercices pratiques, …)

Documentation

Chaque participant reçoit :
- 1 livret SST
- 1 aide-mémoire SST de l'INRS
- 1 macaron autocollant SST
- 1 certificat SST
- 1 attestation de fin de formation

Renseignements

Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de la Vendée
177, rue Newton - Les Oudairies BP695
85017 LA ROCHE SUR YON Cedex

Tel : 02.51.45.49.42

E-mail : secourisme.udsp85@sdis-vendee.fr

SIRET : 382 754 661 000 33 - Code APE : 8559 B
Organisme de formation enregistré auprès du Préfet de la Région des Pays de la Loire sous le numéro 52 85 02 15 085

Objectifs

Être capable d'intervenir efficacement face à une situation d'accident et en matière de prévention, de mettre en application ses compétences au service de la prévention des risques professionnels, dans le respect de l'organisation dans son entreprise et des procédures spécifiques.

Déroulé pédagogique

Domaine de compétence n° 1
Intervenir face à une situation d'accident du travail

1. Situer son rôle de SST dans l'organisation des secours dans l'entreprise
   - *Identifier le cadre juridique du rôle du SST*
   - *Délimiter son champ d'intervention en matière de secours*
2. Protéger de façon adaptée
   - *Mettre en œuvre les mesures de protection décrites dans le processus d'alerte aux populations*
   - *Identifier les dangers persistants et repérer les personnes qui pourraient y être exposées*
   - *Supprimer ou isoler le danger persistant, ou soustraire la victime au danger persistant sans s'exposer soi-même*
3. Examiner la victime
   - *Rechercher, suivant un ordre déterminé, la présence d'un (ou plusieurs) des signes indiquant que la vie de la victime est immédiatement menacée*
   - *Reconnaître les autres signes affectant la victime*
   - *Prioriser les actions à réaliser en fonction des signes décelés et du résultat à atteindre*
4. Garantir une alerte favorisant l'arrivée de secours adaptés au plus près de la victime
   - *Définir les différents éléments du message d'alerte*
   - *Identifier qui alerter en fonction de l'organisation des secours dans l'entreprise*
   - *Faire alerter par la personne la plus apte ou alerter soi-même*
5. Secourir la victime de manière appropriée
   - *Choisir à l'issue de l'examen l'action ou les actions à effectuer*
   - *Réaliser l'action ou les actions choisie(s) en respectant la conduite à tenir indiquée dans le guide des données techniques*
   - *Surveiller, jusqu'à la prise en charge de la victime par les secours spécialisés*

Domaine de compétence n° 2
Contribuer à la prévention des risques professionnels dans l'entreprise

6. Situer son rôle de SST dans l'organisation de la prévention de l'entreprise
7. Caractériser des risques professionnels dans une situation de travail
8. Participer à la maîtrise des risques professionnels par des actions de prévention

Tarifs et Inscriptions

Tarif (documentation incluse) : 160 € (individuel) - 1400 € (forfait groupe)
Contact du formateur pour les structures, pour l'organisation pédagogique et la logistique

Inscriptions : en ligne sur www.udsp85.fr

Retrouvez notre actualité sur @udsp85 et sur www.udsp85.fr

Devenez sapeur-pompier volontaire : www.sdis85.fr